

# INFORMATIONS PRATIQUES

## TARIFS SALLE DES FETES

	Habitants de la commune	Personnes extérieures
• Apéritif	40 €	40 €
• Veillée	55 €	90 €
• Week-End	100 €	150 €
• Une caution de 100 € est demandée au moment de la réservation		

Réservation en mairie.

## TARIFS RELAIS DE CHASSE

La location du relais de chasse est réservée aux habitants de la commune et aux adhérents de l'association « Chasse Communale » à jour de leur cotisation. La mise à la location a lieu du 1<sup>er</sup> mars au 31 août de chaque année. La capacité du local n'excède pas 40 personnes.

- 50 € au profit de la commune pour la mise à disposition du local et du terrain
- 50 € au profit de l'association « Chasse Communale » pour la mise à disposition du matériel électroménager et de la vaisselle
- Une caution de 100 € est demandée au moment de la réservation

Réservation en mairie

## TARIFS GITE DES BIEFS

- Location la semaine période vacances scolaires 360 €
- Location la semaine juin et septembre 290 €
- Location la semaine hors saison 250 €
- Week-end (3 jours- 2 nuits) 150 €
- Nuitée par chambre 28 €
- Caution 122 €
- Ménage 40 €
- Taxe de séjour 0,65 €

Les draps et le linge de toilette sont fournis

## TARIFS LOCATION TABLES ET BANCS

La location des tables s'effectue auprès de Christine au « Café du Centre », 04.77.64.17.65. Le tarif est de 2 € pour une table et ses deux bancs

## HORAIRES SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public :

- mardi de 9h à 12h
- jeudi de 9h à 12h
- samedi de 9h à 12h

Tél : 04.77.64.31.04

Mail : [mairie-stbonnetdesquarts@wanadoo.fr](mailto:mairie-stbonnetdesquarts@wanadoo.fr)

## **HORAIRES BIBLIOTHEQUE**

La bibliothèque est ouverte au public le samedi de 9h à 12h et le mardi de 16h30 à 19h.

## **HORAIRES DECHETERIE**

La déchèterie Intercommunale, située au lieu-dit « La Gare » sur la commune de La Pacaudière, est ouverte aux particuliers et aux professionnels aux jours et horaires qui suivent :

- lundi de 14h à 18h
- mercredi de 14h à 18h
- vendredi de 14h à 18h
- samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

## **DEMARCHES ADMINISTRATIVES**

- Carte nationale d'identité ou passeport :  
S'adresser à la mairie de Renaison, du lundi au vendredi en téléphonant à la mairie au 04 77 64 40 22.  
Une pré-demande peut être complétée en ligne sur <https://ants.gouv.fr>.  
Munissez-vous d'une copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois, votre ancienne carte d'identité, un justificatif de domicile récent, une photo.  
Uniquement pour les passeports 86 € en timbres fiscaux
- Inscription sur les listes électorales :  
Si vous avez atteint l'âge de 18 ans ou si vous avez emménagé dans la commune au cours de l'année, se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
- Recensement militaire :  
Dès 16 ans les jeunes doivent obligatoirement se présenter en mairie avec le livret de famille ou leur carte nationale d'identité pour se faire inscrire sur les listes de recensement militaire. Une attestation leur sera remise, indispensable à toute inscription pour un examen.